

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

Séance du mardi 25 juin 2024

Rapporteur : Madame Moignot

QUESTION N°7 :

Spectacle de cabaret : fixation du droit d'entrée pour le public

Dans le cadre de sa politique d'animation, la commune organise depuis deux ans des spectacles divers (en 2023, un concert de rock des années 60 et cette année, une pièce de théâtre).

La salle Henri Lambert a fait le plein des réservations à chaque reprise et le public fut à chaque fois conquis.

Il est donc proposé de reconduire cette initiative le 23 mars 2025 avec un spectacle de cabaret de la production Spring Break, intitulé Pacific Princess Show.

Le cachet pour accueillir cette représentation est fixé à 3270€. Les frais de repas et d'hébergement sont à la charge de l'organisateur.

Le conseil municipal est invité à délibérer pour :

- accepter l'organisation de ce spectacle le 23 mars 2025
- fixer le prix d'entrée pour le public à 15€

Adopté à l'unanimité.

Signature du maire

Signature du secrétaire de séance

Date de mise en ligne



27/06/2024

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD
76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 25 juin 2024

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	17
Excusés :	2
Absents :	0
Votants :	19

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 18 juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER, *Adjoint au maire*

Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Christelle JARRY, Marie-Claire LEBAS-PIGNOL, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR ; Messieurs Jean-Michel LAMOTTE, Xavier LECOINTRE, Claude MAGUET, Christopher MAUVE, Xavier PAILLETTE, *Conseillers municipaux*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Elvira HACHE (pouvoir à Madame Malandain), Dany DEFONTAINE (pouvoir à Monsieur Lecointre).

Le quorum est atteint.

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Monsieur Christopher Mauve* a été désigné pour remplir ces fonctions.